



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

400 000 € pour faire reculer la précarité énergétique : Énergie Solidaire lance son 5^{ème} appel à projets national

Paris, 17 mars 2025

Énergie Solidaire annonce l'ouverture de son nouvel appel à projets national de 400.000€ à l'attention des associations d'intérêt général œuvrant contre la précarité énergétique. Un fléau qui touche aujourd'hui 12 millions de personnes en France, soit près d'un ménage sur cinq.

Un soutien essentiel aux associations et aux ménages en précarité énergétique

Grâce à la générosité de ses donateurs, mécènes et partenaires, notamment issus du secteur de l'énergie renouvelable, Énergie Solidaire agit **en complémentarité des dispositifs** existants pour **soutenir les structures locales** qui accompagnent les ménages en précarité énergétique. Ces financements permettront aux associations sélectionnées de proposer des **actions concrètes**, telles que des rénovations énergétiques performantes, le financement de reste-à-charge, le renforcement du repérage des ménages, l'auto-réhabilitation accompagnée, le traitement de la précarité énergétique d'été, etc.

L'objectif ? Garantir que chaque foyer, quel que soit son niveau de revenu, puisse **vivre dans un logement sain**, mieux chauffé et adapté aux défis du dérèglement climatique et de la transition écologique.

“Les aides publiques à la rénovation peuvent, en cumulé, couvrir une grande partie du montant des travaux selon les revenus et la performance énergétique visée. Mais les démarches sont longues, et complexes. Les associations sont essentielles pour accompagner les ménages qui rencontrent des difficultés, et mener à bien les projets de rénovation. Et ce, grâce à un accompagnement complet, sur le plan financier, technique et social.”

Marion REMY, Responsable Programmes chez Énergie Solidaire

Un cadre rigoureux pour une sélection éthique et qualitative

La thématique choisie cette année est l'*Accompagnement des ménages en difficultés économiques et sociales vers une sortie durable de la précarité énergétique*. Pour garantir la pertinence et l'impact des projets soutenus, un **Comité d'Engagement National**, une instance de gouvernance composée d'experts du mal-logement, de la précarité énergétique et de l'énergie, ainsi que de donateurs d'Énergie Solidaire, assurera une **sélection exigeante et transparente des dossiers**.

Les associations candidates doivent répondre aux critères suivants :

- Être une structure d'**intérêt général** intervenant en **France hexagonale**.
- Proposer un **projet visant une sortie durable** de la précarité énergétique.
- Intervenir en **phase pré et/ou post-diagnostic** socio-technique.

- Présenter un projet dont la **mise en œuvre débutera à partir de 2026**.

Chaque projet sélectionné pourra bénéficier d'un financement compris **entre 20.000€ et 100.000€**, pour une durée des soutiens allant **de 2 à 4 ans**.

Un appel à projets ouvert jusqu'au 30 juin 2025

Les candidatures sont ouvertes du 17 mars au 30 juin 2025. Les associations intéressées sont invitées à soumettre leur dossier par email. La sélection des lauréats sera finalisée au plus tard le 15 octobre 2025. Rendez-vous sur www.energie-solidaire.org, rubrique "Actualités" pour candidater.

Avec cet appel à projets, Énergie Solidaire réaffirme son engagement en faveur d'**une transition énergétique juste et inclusive**, où personne ne doit être laissé de côté.

En complément, un appel à projets dédié à la région Occitanie ouvrira à la fin du printemps, porté par le programme occitan d'Énergie Solidaire, dont la Région Occitanie est partenaire.

--- APPEL À PROJETS NATIONAL : LES INFOS CLÉS ---

Thématique : Accompagnement des ménages en difficultés économiques et sociales vers une sortie durable de la précarité énergétique

Montant : 400.000€, pour un début des projets en 2026

Chronologie :

- 17 mars 2025 : Ouverture des candidatures
- 30 juin 2025 : Clôture des candidatures
- 15 octobre 2025 : Date limite de sélection des lauréats

Cahier des charges et candidatures :

<https://www.energie-solidaire.org/appele-a-projets-national-2025-tout-savoir>

Contact presse : Estelle Retznac
estelle.retznac@energie-solidaire.org
07 57 18 20 77 - 01 80 48 16 23

Énergie Solidaire en bref

Énergie Solidaire est un Fonds de dotation reconnu d'intérêt général, créé en 2017. Son objectif ? Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique dans le logement, qui touche près de 12 millions de personnes en France. Le fonds collecte de manière innovante des dons auprès des consommateurs et producteurs d'énergies renouvelables, afin de soutenir les associations qui luttent sur le terrain auprès des ménages concernés. En 2023 et grâce à un partenariat sur trois ans avec la Région Occitanie, le premier programme régional du Fonds de dotation a été lancé : Énergie Solidaire Occitanie.

Énergie Solidaire est également membre du Comité de Pilotage de la Journée Contre la Précarité Énergétique.

En savoir plus : www.energie-solidaire.org